

BAZEMONT

Le Guide 2018



www.bazemont.fr

Aux Alluets-le-Roi

Une entreprise familiale depuis 1982



Shetlands, double poneys, chevaux

Du cours particulier au cours collectif

Du loisir à la compétition

Animations diverses

Stages pendant les vacances scolaires

Équitation scolaire

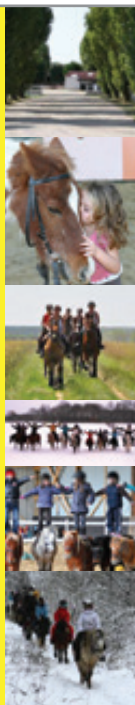
Pension boxe

À 5 minutes, venez nous rendre visite

ROUTE DE CRESPIÈRES - 78580 LES ALLUETS-LE-ROI

Tél.: 01 39 75 95 52

www.poneyclub-centreequestre-alluets.com



COLAS CHOCOLATIER

21 bis Boulevard Paul Barré
78580 Maule
tél. 01 30 90 90 44

Magasin ouvert
du lundi au samedi
de 09 heures à 19 heures

qlovis PRODUCTIONS

Agence conviviale
de création graphique et
vidéo pour les particuliers,
les entreprises et
les collectivités.



qlovis productions@sfr.fr
06 09 53 46 61

BAZEMONT, UN VILLAGE QUI S'AGRANDIT GRÂCE À LA QUALITÉ DE LA VIE COMMUNALE ET DES SERVICES PROPOSÉS.

Notre village est en mouvement, il évolue, il s'agrandit. Il vient de franchir la barre des 1 600 habitants. Cette augmentation, attendue, est le résultat d'une politique d'urbanisme maîtrisée avec la création de nouveaux logements et le renouvellement familial. Bazemont attire des nouveaux habitants, notamment des couples avec enfants, grâce à la qualité de l'environnement, la qualité de la vie communale et la qualité des services proposés. Sachons les accueillir avec bienveillance.

Face à ce monde qui se cherche, à cette planète que l'activité humaine modifie, soyons à l'écoute et ne fermons pas les yeux. Nous avons à accompagner ce changement. Nous, élus, avons à transformer notre village avec le souci de conserver notre identité villageoise et préserver notre environnement.

Vous, responsables d'associations et bénévoles, avez à cœur de proposer des activités variées et de qualité.

Vous, cher(e)s Bazemontais(e)s, avez à apporter votre concours par un engagement citoyen. Faisons l'effort de préserver notre « *bien vivre ensemble* »

Pour les nouveaux comme pour les anciens habitants, vous trouverez dans ce guide pratique les informations et adresses utiles qui vous aideront dans votre vie quotidienne. Ce guide vient en complément du journal municipal "*Bazemont village*", du journal associatif "*Au Fil de la Rouase*", de l'agenda officiel 2017 et du site internet. Bonne lecture.



Jean-Bernard Hetzel
MAIRE DE BAZEMONT

3	Sommaire	14	Plan de Bazemont
3	Mot du maire	16	La commission
4	Organisation de la Commune		Développement économique
6	Commissions municipales	17	Vie associative
7	Communauté de Communes	21	Pour vos enfants
8	Bazemont, village champêtre	22	Réglementation municipale
10	Services communaux	24	Démarches administratives
12	Syndicats intercommunaux	26	Adresses utiles
13	Conventions municipales		

LE CONSEIL MUNICIPAL

Voici la composition du conseil municipal.

Il est composé de dix-huit membres dont le Maire entouré de cinq adjoints. Le conseil se réunit en général le premier vendredi du mois. Les séances sont publiques et ouvertes à tous en tant qu'auditeurs. Toutefois, si un administré souhaite prendre la parole, il doit en faire la demande au préalable par écrit en motivant son intervention pour que celle-ci soit inscrite à l'ordre du jour.

Jean-Bernard Hetzel

Maire et conseiller communautaire

Martine Delorenzi

1er Maire adjointe et conseillère communautaire

Bertrand Caffin

2ème Maire adjoint et conseiller communautaire

Martine Lemaire

3ème Maire adjointe

Jacques Gascoin

4ème Maire adjoint

Christian Ollivier

5ème Maire adjoint

CONSEILLERS MUNICIPAUX

Fabrice Balot,
Martine Bohic,
Yves Cantrel,
Thierry Crespin,
Xavier Harlay,
Sandrine Huser,
Thierry Nigon,
Peggy Servais-Mousty,
Maurice Hubert,
Odile Robache,
Wilhelm Sensever
Alain Loret

LE PERSONNEL COMMUNAL

SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Secrétaires :

Anne-Lise Bonnet,
Véronique Durecu,
Florence Vanhille

SERVICES TECHNIQUES

Agent de Maîtrise Principal :

René Guilbon

Agents techniques :

Loïc Beaunez,
Corinne Bienne,
Cédric Desbordes,
Isabelle Dumaine,
Laurinda Guilbon,
Dominique Gy,
Mélanie Le Neindre,
Jérôme Padel

SERVICES SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES/ ESPACE JEUNES

Frédérique Brachet,
Sandie Chalons (ATSEM),
Dominique Catherine (ATSEM),
Sylvie Delahaye,
Monique Gilet-Braschi,
Mireille Rabussier,
Florent Gassineau,

AGENCE POSTALE

Monique Gilet-Braschi

- **Directeur de la publication**
Jean-Bernard Hetzel

- **Rédacteurs**
Commission communication

- **Création, maquette
Régie publicitaire,
création pub**
Qlovis Productions
3^{bis} rue des Sablons
78580 Bazemont
Tél. : 06 09 53 46 61





LES COMMISSIONS MUNICIPALES

Les commissions sont constituées par des conseillers et, pour la plupart, d'un certain nombre d'administrés qui ont fait acte de candidature et qui sont nommés par le conseil municipal.



AFFAIRES SCOLAIRES ET JEUNESSE

Présidente : Mme DELORENZI

Membres du Conseil : Mmes HUSER, SERVAIS
MOUSTY, M OLLIVIER

Membres Extérieurs : Mmes BONNET, DUCLOS,
LEPERCQ, RUIZ, VINCKEVLUGEL, M GUILLY



CIMETIÈRE

Président : M HUBERT Maurice

Membres du Conseil : Mmes BOHIC, LEMAIRE
M. GASCOIN

Membres Extérieurs : Mmes BRUNEAU, DUVAL,
MALHEU, MM. AKARDJOUDJE, DUQUESNE,
HUBERT A, GUILBON



CIRCULATION, SÉCURITÉ

Président : M. OLLIVIER

Membres du Conseil : Mmes LEMAIRE, BOHIC,
MM BALOT, CRESPIEN, GASCOIN, LORET

Membres Extérieurs : Mme BRACK, FOURMOND,
GABASSI, GUILBON, LANDOUZI, VAUGELADE



COMMUNICATION INFORMATION

Président : M CRESPIEN

Membres du Conseil :

MMES DELORENZI, HUSER, M NIGON

Membres Extérieurs : Mmes BALOT, BRUNEAU,
FROISSART, HASLAY, MM DELORENZI, MEYER



CULTURE

Président : M HETZEL

Membres du Conseil : Mmes BOHIC, DELORENZI,
LEMAIRE

Membres Extérieurs : Mmes BONNET, BRITEL,
BRUNEAU, LEROUX, MM ALLAVOINE, COUE



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Président : M HARLAY

Membres du Conseil : Mme DELORENZI,
MM CRESPIEN, CANTREL

Membres Extérieurs : Mmes BURELOU, FROISSART,
VAUGELADE, LEONCINI, M L'HOSTIS, FROISSARD



URBANISME

(sans membre extérieur)

Président : M. HETZEL

Membres du Conseil : Mmes BOHIC, DELORENZI,
ROBACHE, MM BALOT, CAFFIN, CRESPIEN, GASCOIN,
HARLAY, HUBERT, NIGON, OLLIVIER



FINANCES

Président : M. OLLIVIER

Membres du Conseil : Mmes DELORENZI, LEMAIRE,
MM BALOT, CAFFIN, CANTREL, GASCOIN, HARLAY,
HETZEL, HUBERT, NIGON, SENSEVER, LORET

Membres Extérieurs : Mmes DUCLOS, HASLAY,
PAGUE, MM FREMIOT, FROMENT, MATHET, WASIECSKO



ÉVÈNEMENTS ET CÉRÉMONIES

Présidente : Mme LEMAIRE

Membres du Conseil : Mme SERVAIS MOUSTY

Membres Extérieurs : Mme HASLAY



ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Présidente : Mme BOHIC

Membres du Conseil : Mmes DELORENZI, LEMAIRE,
M. BALOT, CAFFIN, NIGON, SENSEVER

Membres Extérieurs : Mmes BARBIER, DEVEUX,
FROISSART, MALHEU, MM GABASSI, GAUTHIER,
GUILBON, LAWLOR, MAROT



PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Président : M HETZEL

Membres du Conseil : Mme HUSER, MM BALOT,
CAFFIN, GASCOIN, HUBERT, LORET



SOLIDARITÉ

Présidente : Mme HUSER

Membres du Conseil : Mmes DELORENZI, ROBACHE

Membres Extérieurs : Mmes BERDIN, BONNET,
CRESPIEN, DUVAL, LEPCQ, L'HORTIE, MALHEU,
MATHET, SALMON



TRAVAUX ET VOIRIE

Président : M. GASCOIN

Membres du Conseil : Mmes DELORENZI,
ROBACHE, MM BALOT, CAFFIN, CANTREL,
CRESPIEN, HUBERT, OLLIVIER

Membres Extérieurs : MM BOHIC, CHEVILLAT,
FOURMOND, GUILLY, HASLAY, MAROT



VIE ASSOCIATIVE ET SPORT

Présidente : Mme LEMAIRE

Membres du Conseil : Mmes BOHIC, MM NIGON,
SENSEVER

Membres Extérieurs : M GUILBON, Mme BONNET,
Présidents d'Associations

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GALLY MAULDRE



LE BUREAU DES MAIRES

LAURENT RICHARD

> Maire de Maule

Président de la C.C. Gally-Mauldre
Conseiller Général des Yvelines

DENIS FLAMANT

> Maire de Chavenay

1er vice-président, délégué à
l'aménagement, à la protection, à
l'environnement, au cadre de vie, au
logement et à la communication

PATRICK LOISEL

> Maire de Feucherolles

2ème vice-président, délégué aux
équipements culturels et sportifs, à
l'action en faveur de l'enfance et de la
jeunesse

ADRIANO BALLARIN

> Maire de Crespières

3ème vice-président, délégué aux
transports, aux déplacements, aux
Nouvelles Technologies de l'Information
et de la Communication (NTIC)

MAX MANNÉ

> Maire de Mareil-sur-Mauldre

4ème vice-président, délégué petite
enfance et actions en faveur des
personnes âgées

GILLES STUDNIA

> Maire de Saint-Nom-la-Bretèche

5ème vice-président, délégué au
développement économique

OLIVIER RAVENEL

> Maire d'Andelu

6ème vice-président, délégué aux
questions spécifiques aux petites
communes (moins de 1000 hab)
et aux manifestations culturelles
intercommunales

ERIC MARTIN

> Maire de Montainville

JEAN-BERNARD HETZEL

> Maire de Bazemont

LAURENT THIRIAU

> Maire d'Herbeville

DAMIEN GUIBOUT

> Maire de Davron

LES DÉLÉGUÉS COMMUNAUTAIRES

ANDELU : Jean-Yves Benoist ● BAZEMONT : Martine Delorenzi ● CHAVENAY : Myriam Brenac ● CRESPIÈRES : Agnès Tabary ● DAVRON : Valérie Pierres ● FEUCHEROLLES : Katrin Varillon - Luc Taze-Bernard ● HERBEVILLE : Jeanne Garnier ● MAREIL-SUR-MAULDRE : Nathalie Cahuzac ● MAULE : Sidonie Karm - Armelle Mantrand - Hervé Camard ● MONTAINVILLE : Patrick Pascaud ● SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE : Axel Faivre - Muriel Degrave - Camilla Burg

BAZEMONT UN VILLAGE CHAMPÊTRE

Bazemont tire probablement son nom de sa topographie, la forme la plus ancienne semblant être Boso mons.

Au Xème siècle, des moines dépendant du puissant prieuré de Maule défrichèrent une partie de la forêt royale et s'installèrent à Sainte-Colombe. L'existence d'une communauté est attestée au XIIème siècle

par la présence d'une église sous le patronage de saint Hilaire et par le lieu-dit toujours inscrit au cadastre « le Village » autour de cet édifice.

L'église a subi bien des restaurations et renferme de nombreux témoignages de notre histoire : marbres et cénotaphe rappelant l'appartenance de ce fief à la famille d'O, vitraux retraçant les grandes dates de l'histoire de France, offerts par de généreux donateurs (parmi eux Mme Delattre qui fut propriétaire du château de Sainte-Colombe et qui créa un orphelinat à Bazemont), pierres tombales et inscriptions diverses.

DU XVII^E AU XVIII^E SIÈCLES, BAZEMONT SE STRUCTURE

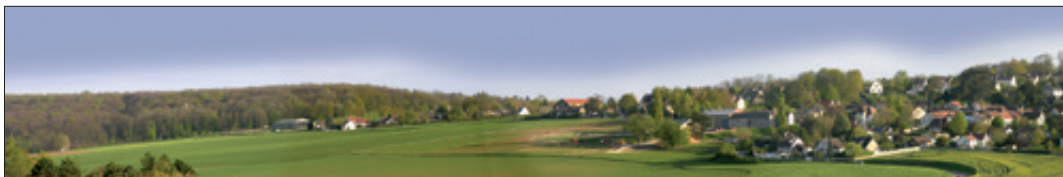
A la fin du XVIème siècle, Charles d'O fit construire un château dans le goût de l'époque. On peut encore en admirer la salle de gardes qui fut aménagée en foyer rural par des jeunes en 1966. C'est le siège de l'association créée alors, le Gothique, qui offre un grand choix d'activités tant sportives que culturelles. Le château subit d'importantes restaurations quand il devint en 1765 la propriété de Louis Pierre Parat de Chalandray. La dernière

tour fut abattue et à sa place fut ajoutée une aile conforme à la mode du XVIIIème siècle. Ce dernier seigneur de Bazemont fit construire des bâtiments dont certains demeurent. C'est ainsi qu'aujourd'hui encore les classes de l'école communale occupent les écuries et des remises et que le Logement du Garde et du Jardinier abrite des salles de réunions associatives ou des logements communaux. La Ferme de Bazemont est devenue une propriété privée, le grand abreuvoir sert de mare où s'ébattent canards et poissons. Enfin, on peut encore admirer l'aérienne galerie à colombages reliant le château à la tribune de l'église.

DEUX DERNIERS SIÈCLES PAISIBLES ET PRIVILÉGIÉS

Le château fut acheté en 1893 par la municipalité pour y installer la mairie et l'école. Outre la mairie, il abrite aujourd'hui le restaurant scolaire, des logements loués par la commune et depuis 1914, l'agence postale. On abattit les cuisines en 1956 afin de construire une nouvelle école à deux classes avec logement pour le couple d'instituteurs.

Comme bien des villages, Bazemont avait une vocation agricole. Ses produits alimentaient les marchés de Meulan, Poissy, Saint-Germain et même Paris. On y cultivait la vigne sur les coteaux de la route de Flins et surtout la cardère, destinée ensuite aux tisserands. De nombreuses excavations témoignent de carrières d'où l'on extrayait la pierre. On dit qu'on en tira pour la construction





du clocher de la cathédrale de Chartres. Ces carrières furent transformées en champignonnières au XIX^{ème} siècle, leurs galeries courent sous une partie du territoire. La dernière tentative de culture de champignons date des années quarante.

Jusqu'au XX^{ème} siècle, il était courant d'ouvrir une carrière afin d'en sortir des pavés de calcaire qui servaient aussi à la fabrication de la chaux ; un four dont l'accès se faisait par le chemin des Grignens existe encore au bas de la Vallée Rogère. L'électricité fut installée en 1929 mais l'eau seulement en 1962. Auparavant, les besoins en eau étaient couverts par des puits et des pompes et deux lavoirs pourvus d'étendoirs permettaient aux Bazemontaises de laver leur linge en toute convivialité, l'un à la Belle Mare dont la ruine a été endiguée par des bonnes volontés, l'autre à l'emplacement duquel a été construite l'ancienne cantine scolaire ; c'est maintenant la salle de réunion

de nos 23 chasseurs. Bazemont, dont le territoire s'étend sur 650 ha, comptait plusieurs hameaux ou écarts dont les dénominations subsistent : la Malmaison, les Gardées, les Grands Jardins, la Pie, Sainte-Colombe qui fut un temps seigneurie à part entière et Beule existant déjà à l'époque carolingienne et aujourd'hui partagé avec la commune de Maule.

Bazemont ne compte ni édifices prestigieux, ni personnages célèbres, ni industries remarquables mais ses monuments modestes sont l'héritage d'une population laborieuse et de municipalités avisées qui, sans éclat, lui ont préservé son caractère rural et sa ceinture boisée, tant appréciés des promeneurs. Quel Bazemontais n'a pas entendu un visiteur s'exclamer devant ce cadre verdoyant, à quelques kilomètres de l'agglomération parisienne ?

CHRISTIANE HUBERT



LES SERVICES COMMUNAUX

MAIRIE

3, Rue d'Aulnay

Téléphone : 01 30 90 83 14

Fax : 01 34 75 16 12

Site Web : www.bazemont.fr

Email : mairie.bazemont@wanadoo.fr

Ouverture : lundi et jeudi de 9h00 à 12h00, et de 13h30 à 17h00. Mardi et vendredi de 13h30 à 17h00. Samedi de 8h30 à 11h30 sauf juillet et août

LA POSTE

AGENCE POSTALE

3, Rue d'Aulnay

Tél.: 01 30 90 73 00

Ouverture : lundi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30. Mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi de 8h30 à 11h30

SALLES DES FÊTES

LE GOTHIQUE

Uniquement loué aux Bazemontais

LA COMÉDIE

LA TENTE COMMUNALE

Uniquement louée aux Bazemontais

MARCHÉ

A Maule, place du Général de Gaulle, le samedi matin.

COMMERCE

CROC'HAPPY

Tous les mercredis, de 18h00 à 21h00, vous propose : Pizzas, sandwiches variés et boissons. Le camion, avec son auvent de protection, stationne carrefour rue d'Aulnay / rue du Pressoir. Tél.: 06 11 49 19 27



L'église St-Illiers

ÉGLISE SAINT-ILLIERS

GROUPEMENT PAROISSIAL DE MAULE

(Bazemont, Les Alluets-le-Roi, Beynes, Crespières, Davron, Feucherolles, Herbeville, Mareil-sur-Mauldre, Montainville, Thiverval-Grignon, Aulnay-sur-Mauldre et Maule)

Tél : 01 30 90 81 26

Presbytère de Maule - 19 rue Saint Vincent

Prêtre : Dominique Lamarre

Accueil : lundi et jeudi de 14h00 à 17h00.

Mercredi et samedi de 10h00 à 12h00.

Horaires des messes en téléphonant au presbytère de Maule ou sur le site valdemauldre-catholique-yvelines.cef.fr



La salle du Gothique

ENVIRONNEMENT



L'enlèvement des ordures ménagères est assuré par la Société SEPUR selon le rythme suivant :

VERRE

Conteneurs enterrés situés Route de Flins et aux ateliers communaux.

VÊTEMENTS ET CHAUSSURES

Conteneurs situés aux ateliers communaux rue d'Aulnay.

DÉCHETS MÉNAGERS TRIÉS

Ramassage des poubelles vertes le jeudi matin et jaunes le mercredi matin par deux camions différents. Comment trier ? Des dépliants sont à votre disposition à la mairie. Retrouvez aussi toutes les infos en détail sur www.sieed.fr.

DÉCHETS VERTS

Ramassage des sacs tous les lundis matins à partir de mars 2018 jusqu'à décembre 2018. Ne pas oublier d'attacher les fagots de branchages de petit diamètre. Distribution de sacs biodégradables dans la cour de la Mairie tous les matins (8h30-11h30) en mars 2018. Les grosses quantités et les déchets volumineux (haies, troncs, souches, branches de plus de 5 cm de diamètre) doivent être déposés à la déchetterie d'Épône et non pas brûlés sur place. Dès votre premier passage avec une carte d'identité, un justificatif de domicile et la carte grise du véhicule, le gardien vous délivrera une carte nominative. L'accès est gratuit (1m³ autorisé par semaine et par foyer).

DÉCHETS D'ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE ET ÉLECTRONIQUE (DEEE)

Petits et gros appareils ménagers, équipements informatiques, cartouches d'imprimantes, téléphones portables, piles, ampoules, outils électroniques... Ils sont à retourner dans tous les points de vente proposant ces articles, qui proposent souvent des conteneurs spécifiques.

LES POTS EN PLASTIQUE ET CLAYETTES POUR PLANTES

Ils peuvent être déposés devant les ateliers communaux. Ils seront ensuite redistribués aux horticulteurs de la région.

MÉDICAMENTS, RADIOS

Les médicaments sont à retourner chez votre pharmacien. Les radios inutiles doivent être déposées en déchetterie.

PRODUITS PHYTOSANITAIRES ET PEINTURES HUILES DE VIDANGE ET BATTERIES

A déposer obligatoirement à la déchetterie d'Épône.

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Déchets volumineux et/ou lourds comprenant ferrailles, matelas, sommiers, meubles divers usagés... mais pas de gravats : décembre 2017. En dehors de ces dates, les déposer à la déchetterie d'Épône.

PNEUS USAGÉS

Récupération par le garagiste (gratuit uniquement avec un achat de pneus neufs).



RÉPARÉ CAFÉ

Le premier samedi de chaque mois de 10h à 12h dans la cour de la mairie (ateliers communaux). Obsolescence programmée, objets en panne ou cassés, les jeter n'est plus une fatalité : un peu de temps et de patience, avec un encadrement adapté peuvent vous permettre de leur redonner vie.

LES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

REPRÉSENTANTS DES COMMUNES AUX SYNDICATS

ADVEM

**Association pour le Développement de l'Emploi
dans la Vallée de la Mauldre**

> Titulaires : Martine Delorenzi, Sandrine Huser,

MARPA

**Syndicat Intercommunal à vocation unique
portant création de maisons d'accueil rurales
pour personnes âgées**

> Titulaires : Jean-Bernard Hetzel, Martine Delorenzi

> Suppléants : Sandrine Huser, Martine Lemaire

PLAINE DE VERSAILLES

**Association Patrimoniale de la Plaine
de Versailles**

> Titulaire : Bertrand Caffin

> Suppléante : Martine Delorenzi

HANDI VAL DE SEINE

> Titulaire : Sandrine Huser

> Suppléants: Fabrice Balot, Martine Lemaire

SITS

**Syndicat Intercommunal de Transports
Scolaires Mantes- Maule- Septeuil**

> Titulaire : Thierry Nigon

> Suppléant : Fabrice Balot

SIVAMASA – SEY

**Syndicat Intercommunal d'Electricité des Vallées
de la Mauldre et de la Seine Aval**

> Titulaire : Jean-Bernard Hetzel

> Suppléant : Christian Ollivier

SYNDICAT DES EAUX MAULE BAZEMONT HERBEVILLE

> Titulaires : Jean-Bernard Hetzel, Jacques Gascoin

> Suppléants : Yves Cantrel, Maurice Hubert

SMRM

**Syndicat Mixte Région Maule (collège de la
Mauldre).**

> Titulaires : Martine Delorenzi, Thierry Nigon

> Suppléants : Peggy Servais-Mousty



HORAIRES DU RAMASSAGE SCOLAIRE POUR LE COLLÈGE DE LA MAULDRE

	LUNDI MARDI MERCREDI JEUDI VENDREDI				MERCREDI MIDI	
Arrêts	Départ	Arrivée	Départ	Arrivée	Départ	Arrivée
	Commune	Collège	Collège	Commune	Collège	Commune
Chemin Vert	7h46	8h20	17h09	17h55	12h40	13h10
Rue de la Pompe	7h47	8h20	17h09	17h52	12h40	13h07
Fontaine à la Guerre	7h49	8h20	17h09	17h50	12h40	13h05
Rue de Maule	7h52	8h20	17h09	17h47	12h40	13h02
Rue du Manoir	7h55	8h20	17h09	17h44	12h40	12h59
Rue Fauvette	7h56	8h20	17h09	17h33	12h40	12h57
Cimetière	7h57	8h20	17h09	17h42	12h40	12h56
Rue du Bel Air	7h58	8h20	17h09	17h40	12h40	12h55
Chemin de Bazemont	8h00	8h20	17h09	17h39	12h40	12h54

LES CONVENTIONS MUNICIPALES



PHOTO © GLOVIS PRODUCTIONS

TENNIS CLUB - ÉCOLE COMMUNALE - MUNICIPALITÉ

La municipalité permet au TCB de gérer le terrain de tennis pour ses membres. En contrepartie, le TCB met à la disposition de l'école communale de Bazemont les courts de tennis pour l'activité sportive des écoliers selon un calendrier établi entre les signataires de la convention.



PHOTO © GLOVIS PRODUCTIONS

VEOLIA - MUNICIPALITÉ

Concession des lignes de transports publics de voyageurs entre les communes de Villiers-St-Frédéric, Beynes, Maule, Bazemont, les Alluets-le-Roi, Orgeval, Poissy, St-Germain-en-Laye (lignes 11-16 et 11-14), et entre Bailly, Noisy-le-Roi, St-Nom-La-Bretèche, Feucherolles, Crespières, les Alluets-Le-Roi, Herbeville, Maule, Bazemont, Aubergenville, Flins, Bouafle, Les Mureaux (ligne 11-14). Horaires disponibles en mairie ou auprès de Véolia Transport. Tél.: 01 30 90 43 00

SALLES COMMUNALES, «LE GOTHIQUE» ET LA «COMÉDIE»

La commune de Bazemont dispose de deux salles susceptibles d'être louées. Le Gothique est réservé exclusivement aux habitants du village. Toutefois, les associations jouissent d'une priorité d'utilisation de ces locaux. Tous renseignements ainsi que les règlements d'utilisation et de location de ces salles sont disponibles à la Mairie.

CAFY

Caisse d'Allocations Familiales des Yvelines.

Contrat temps libre pour les jeunes.



CONVENTION DE TÉLÉ-ASSISTANCE

Convention tripartite entre le C.C.A.S. de Bazemont, le Conseil Général des Yvelines et une société prestataire.

Objectif : mettre à disposition des personnes âgées ou handicapées un système de téléassistance. Contacter le secrétariat de la mairie pour tout renseignement complémentaire. Depuis le 1er janvier 2017, l'abonnement à la charge du bénéficiaire est de 5,40€ par mois installation comprise (installation du matériel effectuée par VITARIS). Le dossier à retirer à la mairie, sans aucune condition de ressource.





LA COMMUNE DE BAZEMONT

SUPERFICIE : 659 HECTARES, 1579 HABITANTS

MAIRIE : 01 30 90 83 14 - www.bazemont.fr

Email : mairie.bazemont@wanadoo.fr

OUVREMENT : lundi et jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, mardi, et vendredi de 13h30 à 17h00, samedi de 8h30 à 11h30.

ARRÊTS DE BUS

B LIGNE VÉOLIA 14 ET 41
(Lycée Van Gogh, Aubergenville)

B RAMASSAGE COLLÈGE DE LA MAULDRE
(Maule)

BEULLE
VERS LES ALLUETS-LE-ROI

Prospection pour vos affaires, création d'activité, échange d'adresses et de compétences, emploi... Il est toujours intéressant de faire fructifier son réseau ! Créateurs d'entreprise, responsables d'entreprise, commerciaux, chargés d'affaires, porteurs de projets, auto-entrepreneurs, professions libérales, demandeurs d'emploi, employés, cadres, dirigeants... vous êtes tous concernés !



1^{ER} SALON DES ENTREPRENEURS DE BAZEMONT LE 19 NOVEMBRE 2017



Afin de donner la possibilité aux entrepreneurs de se présenter à un large public et d'établir des synergies, la commission organise le 1er salon des Entrepreneurs le même jour que le salon de la Gastronomie.

Vous êtes entrepreneur, nous vous invitons à une réunion d'information et d'échange. Ensemble nous préparerons le salon pour une réussite totale le mardi 12 septembre 2017 à 20h30, en salle du conseil.

Pour nous permettre de vous accompagner dans votre projet, n'hésitez pas à contacter la commission :
XAVIER HARLAY,
deveco@bazemont.fr

LA VIE ASSOCIATIVE



LA VIE ASSOCIATIVE

A.D.N.E.

Avenir De Nos Enfants

Présidente : Alexandra Lepercq

alexandralepercq@voila.fr

Tél.: 01 30 90 78 87

Tél.: 06 82 49 05 58

Secrétaire : Sophie Menant

adne.lafraternelle.bazemont@gmail.com

L'ADNE est

l'association des

parents d'élèves

majoritaire de

l'école La Fraternelle

de Bazemont.

Son rôle est

de promouvoir

l'intérêt de tous les élèves en étroite collaboration avec le Conseil d'École constitué de représentants de la commune, de l'équipe enseignante et de représentants de parents d'élèves.

Les objectifs sont d'améliorer la vie scolaire des enfants et de donner une voix aux parents.



La troupe de théâtre du Gothique.

AU FIL DE LA ROUASE



Présidente : Christiane

Hubert

Tél.: 01 30 90 95 27

Rencontres salle du

Garde et du Jardinier le

lundi et le jeudi après midi. Edition du journal « Au Fil de la Rouase »

Maule), École de musique, théâtre adultes et jeunes, scrapbooking, généalogie, jeux de sociétés...

Activités ponctuelles : course aux œufs, randonnées pédestres, exposition annuelle de peintures, sculptures, spectacles (concerts, humour, théâtre...)

LE GOTHIQUE

Animation des loisirs des Bazemontais.

Présidente : Laurence Balot

Tél.: 06 81 49 81 48

www.bazemontgothique.fr

Facebook : Bazemont Gothique

Si vous souhaitez être informé en

direct par courrier électronique,

adressez un email à : spectacles.

gothique@neuf.fr.

Activités régulières : Gym

Tonique, Qi Gong, Zumba, Body

gainage, Karaté, Feldenkrais,

Danse Street Jazz, bibliothèque

(La Clef des Champs, 4 rue de



L'AMITIÉ POUR TOUS

Le club est ouvert à tous pour partager des moments de convivialité.

Présidente : Annick Lhortie

Tél.: 01 34 75 84 14

lhortie.annick@neuf.fr

Il accueille avec joie toute nouvelle inscription. Avis aux personnes qui seraient intéressées. Un voyage annuel, quelques sorties et repas sont également l'occasion de se retrouver. Rencontres salle du Garde et du Jardinier le mercredi après midi de 14h à 18h

A.P.E.B.

Association Pour les Écoliers de Bazemont

Présidente : Emmanuelle Conter

Tél. : 06 81 90 14 78

Mail : manuconter@msn.com

Secrétaire : Maryse Ferreira

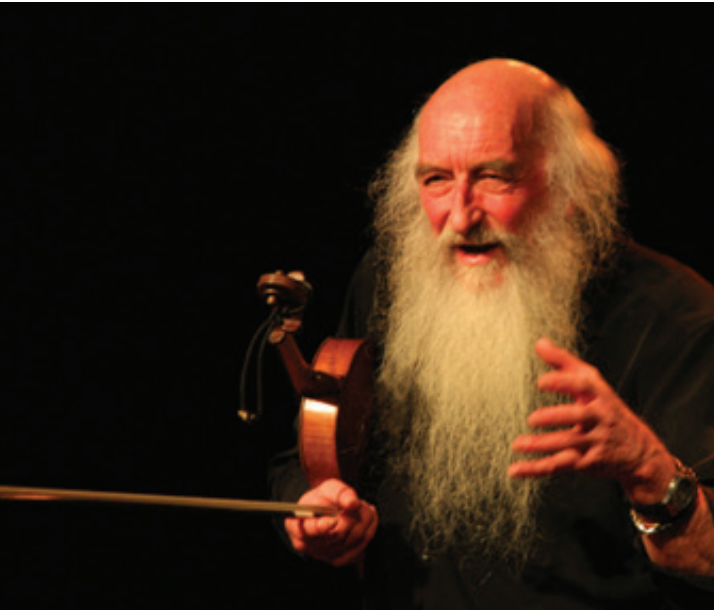
Trésorière : Stéphanie Roussel

Finance une partie des sorties éducatives, matériels éducatifs et récréatifs et de plein air dans le cadre scolaire (conjointement avec l'équipe enseignante). Organise la Brocante et la Kermesse, carnaval.

Réservation brocante :

brocantedbazemont@gmail.com





SOCIÉTÉ DE CHASSE

Gestion et surveillance du territoire de chasse.

Monsieur Philippe Chartrain
Tél.: 01 34 75 17 25

LE COMITÉ DES FÊTES

Présidente : Élisabeth Narcisse
Email : elisabethnarcisse@hotmail.fr
Tél. : 01 30 90 76 71

Depuis 1994, il a pour vocation d'animer le village pour le plaisir de tous, avec des soirées dansantes ou musicales, la fête du village et le marché de la gastronomie.

A l'écoute des attentes des bazemontais, ses membres accueilleront avec enthousiasme toute nouvelle proposition d'animation.



LA VIE ASSOCIATIVE



T.C.B.

Tennis Club de Bazemont

Président : Denis Lardeau

Tel. : 06 84 81 89 29

Email : tc.bazemont@fft.fr

Gestion des deux courts de tennis, école de tennis, organisation de tournois, mini-tennis et animations adultes. Balle jaune

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS, SECTION BAZEMONT

Président : Yves Duquesne

Email : yves.duquesne@yahoo.fr

Secrétaire : Patrice Ramé

Tél.: 01 34 75 85 15

Commémorations du souvenir des actions nationales armées, expositions s'y rattachant, organisation de rencontres et sorties.

SEL VAL DE MAULDRE

Système d'Échange Local

Colette Pastutmaz

Tél.: 06 85 21 43 00

Email : c.pastutmaz@wanadoo.fr

Mairie de Bazemont

A.D.E.V.M.

Association pour le Développement de l'Emploi dans la Vallée de la Mauldre

Maison des Associations

Salle Jean Moulin 78580 Maule

Tél. et fax : 01 30 90 86 25

point-emploi.adevm@wanadoo.fr

point-emploi@adevm.org

Facebook : A.D.E.V.M.

Permanence à la bibliothèque La Clef des Champs, 4 rue de Maule le premier jeudi du mois.



L'Union Nationale des Combattants et les enfants de l'école de Bazemont.

Pour vos enfants

INSPECTION ACADÉMIQUE DÉPARTEMENTALE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

19 avenue du centre 78280 Guyancourt
Tél.: 01 39 23 60 00
ce.ia78@ac-versailles.fr -
www.ia78.ac-versailles.fr/

ÉCOLE LA FRATERNELLE

5 rue d'Aulnay : 01 30 90 97 61
Services scolaires Inscription à la mairie :
Tél.: 01 30 90 83 14

RESTAURANT SCOLAIRE LA FRATERNELLE

Responsable : Anne lise Bonnet
Inscriptions sur l'espace famille :
www.bazemont.fr

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ET NOUVELLES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (NAP)

Responsable : Anne Lise Bonnet
Inscriptions sur l'espace famille :
www.bazemont.fr

CENTRE LOISIRS

54, chemin de la Cressonnière
78580 Maule - Tél. : 0130 90 80 79
Centre-loisirs@maule.fr

COLLÈGE DE LA MAULDRE

M. Guillerme Jean-François, Principal
54 rue de Mareil 78580 Maule
Tél.: 01 30 90 92 22
www.clg-mauldre-maule.ac-versailles.fr
0780709x@ac-versailles.fr

LYCÉE VINCENT VAN-GOGH

8 rue Jules Ferry 78410 Aubergenville
Tél.: 01 30 95 03 33
www.lyc-vangogh-aubergenville.ac-versailles.fr

ASSISTANTES MATERNELLES DE BAZEMONT

> Denise Catherine : tél.: 01 34 75 87 26
Agréée pour 3 enfants
> Joigny Brigitte : tél.: 06 89 53 18 55
Agréée pour 2 enfants
> Julie Eugenia Ana : tél.: 01 34 75 87 45
Agréée pour 3 enfants
> Kufferman Stéphanie : tél.: 06 78 33 92 61
Agréée pour 2 enfants
> Maurice Janik : tél.: 01 30 90 71 54
Agréée pour 3 enfants

LOVELY BB

Micro-crèche à Bazemont

Maximum 11 enfants. Initiation linguistique (Français/Anglais).
Une alimentation issue de circuit court préparée sur place.
Flexibilité des horaires.
Jennifer Hajji : tél.: 06.68.75.57.72 - jeniffer.hajji@lovelybb.fr
Boutaina Benkirane : tél.: 06.09.05.35.74
boutaina.benkirane@lovelybb.fr

LA CRÈCHE FAMILIALE DE MAULE

Centre à vocation sociale

Allée de Carnoustie 78580 Maule - Tél.: 01 30 90 49 16
Deux directrices : Véronique Charretier et Francine Thomas
20 Assistantes maternelles

LA HALTE GARDERIE LES PITCHOUN'S

Centre à vocation sociale

Allée de Carnoustie 78580 Maule - Tél.: 01.30.90.94.69
Accueil de 16 enfants de 9 mois à 4 ans. Des places en
crèche sont proposées, se renseigner. Horaires d'ouverture :
lundi, mardi, jeudi et vendredi, crèche de 8h30 à 17h30.
Fermeture le mercredi et pendant les vacances scolaires.

ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES SUR BAZEMONT

ASSOCIATION LE GOTHIQUE

Président : Laurence Balot - Tél.: 06 81 49 81 48
www.bazemontgothique.fr - Théâtre - musique - bibliothèque





LA RÉGLEMENTATION MUNICIPALE

ARBRES ET DÉCHETS VERTS

ELAGAGE DES ARBRES

Les riverains doivent élaguer les arbres, arbustes et haies, en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons et que les branches ne viennent pas toucher les câbles E.D.F. et Télécom.

HAUTEUR DES ARBRES EN LIMITE DE PROPRIÉTÉ

Il n'est permis d'avoir des arbres, arbrisseaux et arbustes près de la limite de la propriété voisine qu'à la distance prescrite par les règlements particuliers actuellement existants ou par des usages constants et reconnus et à défaut de règlements et usages, qu'à la distance de deux mètres de la ligne séparative des deux héritages pour les plantations dont la hauteur dépasse deux mètres et à la distance d'un demi-mètre pour les autres plantations. Les arbres, arbustes et arbrisseaux de toutes espèces peuvent être plantés en espaliers, de chaque côté du mur séparatif, sans que l'on soit tenu d'observer aucune distance, mais ils ne pourront dépasser la crête du mur. Si le mur n'est pas mitoyen, le propriétaire seul a le droit d'y appuyer des espaliers.

Celui sur la propriété duquel avancent les branches des arbres, arbustes et arbrisseaux du voisin peut contraindre ce dernier à les couper. Les fruits tombés naturellement de ces branches lui appartiennent. Si ce sont les racines, ronces ou brindilles qui avancent sur son héritage, il a le droit de les couper lui-même à la limite de la ligne séparative. Le droit de couper

les racines, ronces et brindilles ou de faire couper les branches des arbres, arbustes ou arbrisseaux est imprescriptible. (Code civil, Art 671 et 673)

INTERDICTION DE BRÛLER LES DÉCHETS VERTS

Le brûlage des déchets verts en agglomération est interdit. Il est rappelé qu'une collecte de déchets verts a été mise en service, qu'elle concerne uniquement les produits de la tonte des pelouses, de la taille des haies et des feuilles (à mettre en sacs biodégradables de 100 litres fournis par la Mairie à raison de 30 sacs par foyer et par an), à l'exclusion des produits d'élagage et d'abattage d'arbres. Les tailles de haies doivent être mises en fagots liés avec de la ficelle végétale putrescible. La collecte débute fin mars et se termine début décembre.

NUISANCES SONORES MACHINES BRUYANTES

Les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazons à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, ne peuvent être effectués, selon arrêté préfectoral que :
Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00
et de 14h30 à 19h30
Les samedis de 9h00 à 12h00
et de 15h00 à 19h00
Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00
Cet arrêté est en conformité avec l'Arrêté préfectoral du 10 janvier 2006 – Article 7 « Lutte contre le bruit de voisinage dans le département des Yvelines ».

SUR LA VOIE PUBLIQUE

Les manifestations ou réunions, même de nature privée, ne doivent

pas gêner les riverains. Il est recommandé de terminer ou de transférer à l'intérieur, toute manifestation de plein air après 23h00.

CHEMINS FORESTIERS CHEMIN LONG ET CHEMIN DE LA MARE PLATE

Arrêté Municipal du 29 décembre 1989. Ces chemins sont réservés aux promeneurs. Ils sont interdits à tout véhicule à moteur.

CHIENS VAGABONDAGE DES CHIENS

Arrêté municipal du 19 janvier 1990. Il est interdit de laisser divaguer les chiens sur la voie publique, seuls et sans maître ni gardien. Il est également interdit de laisser les chiens fouiller dans les ordures ménagères. Les chiens peuvent circuler sur la voie publique à condition d'être tenus en laisse. Tout chien errant avec ou sans collier sera mis en fourrière. Les déjections sont tolérées dans les caniveaux. Conformément à la loi n° 99.5 du 6 janvier 1999 relative aux animaux dangereux et errants, tout détenteur ou propriétaire d'un chien 1ère ou 2ème catégorie est tenu d'en faire la déclaration en mairie.

ORDURES MÉNAGÈRES

Les ordures ménagères « normales » (hors déchets verts et encombrants) doivent être déposées dans les conteneurs adéquats :

 **Couvercles jaunes** : bouteilles en plastiques transparentes (eau, jus de fruit, soda...) ou non (adoucissant, lessive, javel, lait, soupe...), cubitainers plastiques de vin, boîtes métalliques, briques et cartonnettes, journaux.

 **Couvercles verts** : autres déchets « normaux » (films et sacs en plastique, bouteilles d'huile, petits emballages en plastique ou

en polystyrène, couches culottes). Les conteneurs de ces ordures ne peuvent être déposés devant chaque propriété au plus tôt que la veille du ramassage.

TRAVAUX OU AMÉNAGEMENTS DE CONSTRUCTION

TRAVAUX EXEMPTÉS DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Modification de l'aspect extérieur d'une construction existante
- Construction ne créant pas de surface de plancher - Construction n'excédant pas 20 m² - Construction d'une clôture

Pour ces travaux ci-dessus, vous devez déposer à la mairie un dossier en quatre exemplaires comprenant :

- Une déclaration de travaux (cerfa n° 46.0396), imprimé disponible à la mairie
- Un plan de situation
- Un plan de masse de la construction
- Le justificatif de propriété ou mandat du propriétaire

Sans avis contraire dans le délai d'un mois ou deux(*) vous pouvez commencer librement les travaux. Pour les clôtures, il convient de solliciter l'alignement au préalable.

PERMIS DE CONSTRUIRE

Dans les cas de construction ou d'aménagement non énumérés ci-dessus, vous devez déposer une demande de permis de construire et fournir les pièces indiquées ci-dessus, accompagnées de l'imprimé de demande fourni par la mairie (cinq exemplaires). Le délai de délivrance varie de deux à trois mois(*). Tout raccordement électrique dans une habitation nouvelle doit être effectué en souterrain.

(*) Remarque : les constructions situées dans le périmètre de cinq cent mètres autour de l'église sont soumises à l'agrément des Bâtiments de France.

AUTORISATION DE VOIRIE

Une autorisation de voirie est nécessaire pour toute occupation du domaine public, qu'il s'agisse de matériel de chantier, de palissades, d'échafaudages, etc. S'adresser à la mairie, quinze jours au moins avant les travaux.

TROTTOIRS BALAYAGE DES TROTTOIRS

Il est rappelé que chaque habitant doit assurer le balayage et nettoyage au droit de sa propriété, que la voie soit publique ou privée (Article E.132-2 du code des com-

munes). En temps de neige, glace ou verglas, les propriétaires ou locataires sont obligatoirement tenus de casser la glace, de balayer et de relever la neige au droit de leur habitation, de façon à permettre le passage des piétons et l'écoulement des eaux le long des caniveaux. En cas d'accident, les propriétaires ou locataires peuvent être tenus pour responsables.

VOIE PUBLIQUE

SKATEBOARDS - ROLLERS

Il est expressément interdit de pratiquer toute activité de skateboard ou de roller sur la voie publique.

à cheval SUR LE RÈGLEMENT



JE RESPECTE LA NATURE ET LES ESPACES QUE JE TRAVERSE

Je ne sors pas des chemins et sentiers.

Je ne traverse ni les cultures ni les plantations.

Je ne jette rien et je rapporte mes déchets.

Je signale à mon retour au club, les anomalies rencontrées sur mon parcours (décharge sauvage, arbre couché etc.).

JE RESPECTE LES AUTRES USAGERS ET LES RÈGLES DE CIRCULATION LORSQUE JE ME PROMÈNE À CHEVAL

Je suis courtois avec toutes les personnes rencontrées sur mon parcours.

Je passe au pas lorsque je rencontre des promeneurs, des animaux ou des véhicules.

Je reste visible par tous temps et à toute heure en m'habillant de couleurs claires et en portant des bandes réfléchissantes par temps sombre.

JE RESPECTE SUR LA VOIE PUBLIQUE LE CODE DE LA ROUTE

Je n'ai pas le droit de circuler à cheval sur les trottoirs ni de galoper dans le village.

Je peux sur la chaussée circuler de front à deux chevaux mais la file indienne est fortement recommandée.

Je ne dois pas être une gêne pour les autres usagers de la route. Je suis le bord droit de la chaussée afin de permettre le croisement et le dépassement par les autres usagers.

Je dois signaler tout changement de direction ou d'allure.

LE BON SENS

En période de chasse j'évite les zones de battues et je suis vigilant.

A la tombée du jour, je porte de façon très visible une lampe pour signaler ma présence : rouge à l'arrière et blanche devant (style éclairage vélo).

Dans la mesure du possible, j'évite de passer par le centre du village pour rejoindre les chemins forestiers. Par exemple, je longe la "Rouasse", qui est accessible à tous les cavaliers sur une grande partie de sa longueur.

« La règle d'or de la conduite est la tolérance mutuelle, car nous ne penserons jamais tous de la même façon, nous ne verrons qu'une partie de la vérité et sous des angles différents. » (Gandhi)

LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES



DÉCLARATION DE NAISSANCE

• Livret de famille • Certificat de constatation de naissance • Carte d'identité des parents. Mairie du lieu de naissance dans les cinq jours suivant la naissance.

EXTRAIT DE L'ACTE DE NAISSANCE OU DE MARIAGE

Mairie du lieu de naissance ou de mariage.

MARIAGE CIVIL

• Extrait d'acte de naissance datant de moins de 3 mois à la date du mariage à jour des mentions marginales • Attestation sur l'honneur prouvant le domicile • Certificat du notaire en cas de contrat de mariage • Une autorisation du chef de corps pour le futur époux (militaire de carrière uniquement). Pièces supplémentaires à fournir pour :

- **Les personnes veuves** : un extrait de décès du 1er conjoint (l'extrait de naissance de l'intéressé(e) doit porter la mention «mariage»)

- **Les étrangers** : carte de séjour ou carte de réfugié • Certificat de coutumes • Certificat de célibat. A demander au Consulat ou Ambassade.

- **Les mineurs** : établir une demande de dispense auprès du Procureur de la République, si la présence des parents n'est pas assurée le jour du mariage.

Mairie choisie pour le mariage : celle du domicile de l'un des futurs conjoints. Dépôt du dossier un mois avant la date prévue pour le mariage.

PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ (P.A.C.S.)

Tribunal d'Instance du domicile

DÉCLARATION DE DÉCÈS

Mairie du lieu de décès dans les 24h.

COPIE DE L'ACTE DE DÉCÈS

Mairie du lieu du décès ou du domicile du défunt

LIVRET DE FAMILLE DUPLICATA

Mairie du lieu de mariage par l'intermédiaire de la Mairie du domicile

CERTIFICAT D'HÉRÉDITÉ

Délivré par les notaires ou mairie

CERTIFICAT DE CONCUBINAGE

• Carte d'identité de chacun • Justificatif de domicile. Mairie du domicile

LÉGALISATION DE SIGNATURE

Mairie du domicile

CARTE D'ÉLECTEUR

• Carte nationale d'identité • Justificatif de domicile • Le cas échéant, décret de naturalisation. Conditions : être âgé de 18 ans et être de nationalité française. Se présenter personnellement. Mairie du domicile. Inscription du 1er janvier au 31 décembre de chaque année pour l'année suivante

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ (C.N.I.)

Pour une personne majeure vivant au domicile des parents, joindre une attestation d'hébergement remplie par l'un des parents plus un justificatif au nom de la personne majeure, ainsi qu'un justificatif du domicile (-de 3 mois) des parents ainsi que la photocopie de la C.N.I. des parents. Valable 15 ans pour les majeurs - 10 ans pour les mineurs. Les demandes de carte d'identité doivent être obligatoirement déposées par les intéressés. Tout enfant mineur doit être accompagné d'un de ses parents. Pour toutes les pièces exigées par la Préfecture, fournir obligatoirement l'original et la photocopie des pièces demandées.

• Deux photographies récentes et identiques de moins de 3 mois, aux normes passeport • Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF, télécom, eau, loyer, avis d'imposition) + photocopie • Carte périmée ou à remplacer + photocopie-verso • Copie inté-grale de l'acte de naissance du demandeur de moins de 3 mois • Pour les femmes veuves, livret de famille + photocopie. • En cas de perte ou vol, déclaration de perte ou vol et 25 € de timbres fiscaux. Pour les Yvelines, les mairies équipées sont les suivantes : Sartrouville, St Germain-en-Laye, Poissy, Conflans-Ste-Honorine, Chatou, Maisons-Laffitte, le Pecq, Triel-sur-Seine, Noisy-

le-Roi, Houilles, La Celle-St-Cloud, Versailles, Montigny, Trappes, Le Chesnay, Plaisir, Vélizy, Viroflay, Mantes-la-Jolie, Les Mureaux, Mantes-la-Ville, Limay, Aubergenville, Rosny, Bonnières, Houdan, Elancourt, Rambouillet, St-Rémy-les-Chevreuses, Beynes, St-Arnoult, Monfort-Lamaury, Maurepas.

CERTIFICAT DE NATIONALITÉ FRANÇAISE

Tribunal d'Instance du domicile.

EXTRAIT DE CASIER JUDICIAIRE

Casier Judiciaire National, 107, rue Landreau, 44070 Nantes Cedex

RECENSEMENT MILITAIRE

(pour les garçons et filles dans le trimestre suivant les 16 ans) • CNI + livret de famille + justificatif de domicile (de moins de 3 mois). Mairie du domicile

DÉMARCHES MILITAIRES

• Dispenses : Caserne d'Artois, 9, rue E. Lefèvre 78013 Versailles. Tél.: 30 97 52 99. A demander au Centre Communal d'Action Sociale de Maule

DÉCLARATION DE CHIENS DANGEREUX

1re et 2e catégorie. Mairie du domicile

PASSEPORT

Demande à déposer sur rendez-vous dans l'une des mairies rattachées au réseau national biométrique y compris dans un département différent de votre lieu de domicile. Mêmes lieux que la carte d'identité.

CARTE GRISE

Sous-Préfecture du domicile

CERTIFICAT DE NON-GAGE

Préfecture du lieu d'immatriculation du véhicule

PERMIS DE CONDUIRE

• Attestation provisoire de capacité • Pièce d'identité • Récépissé sur lequel doit figurer la date de l'examen et le nom de l'inspecteur.

Sous-préfecture du domicile. En cas de perte ou de vol, faire une déclaration à la gendarmerie.

CARTE DE SÉJOUR - CARTE DE TRAVAIL

1ère demande : Préfecture de Versailles. Renouvellement : Annexe de la Sous-préfecture de Mantes-la-Jolie, Service des étrangers, 13, rue l'Evesque - 78200 Mantes la Jolie 01.30.98.38.70 ou 01.30.98.38.78

CARTE DU COMBATTANT

• Photocopie du livret de famille
1, rue d'Anjou - 78011 Versailles 01.39.50.15.02

RETRAITE DU COMBATTANT

• Photocopie du livret de famille

CARTE DU COMBATTANT

Union Nationale des Combattants. Correspondant à Bazemont : M. Duquesne au 01.30.90.87 29

CARTE D'INVALIDITÉ

• Formulaire • Certificat médical • 2 photographies • Attestation de domicile • Photocopie du livret de famille. Centre à Vocation Sociale

CERTIFICAT DE RÉSIDENCE

• Pièce d'identité • Quittance de loyer ou facture EDF. Mairie

PAPIERS À CONSERVER

1 AN Factures des transporteurs • Récépissés d'envoi de recommandés postes

2 ANS Certificat de ramonage • Quittances de primes d'assurance • Talons de mandats et virements • Factures appareils ménagers • Avis de paiement de caisse de retraite et de sécurité sociale

5 ANS Arrérage de rentes et de pensions alimentaires • Bulletins de salaire de vos employés (doubles émargés par eux) • Cotisation de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales • Preuve du paiement des factures EDF, GDF, téléphone, eau • Quittances de fermage • Quittances de loyer • Souches de chèques bancaires et postaux • Quittances

6 ANS Avertissements du percepteur • Copies des renseignements donnés à l'administration des finances • Notes de frais (hôtel, restaurant, déplacement, dédommagement) • Preuves de paiements d'impôts

TOUTE LA VIE Baux et engagements de location • Contrat de mariage • Diplômes • Engagements de location • Factures de travaux ou réparations importantes • Livret de Caisse d'Epargne • Livret de famille • Livret militaire • Pensions civile et militaire (tous papiers les concernant) • Polices d'assurance et preuves de résiliation • Retraite (tous les papiers la concernant) • Testament (olographe) • Jugement de divorce • Permis de construire • Actes notariés • Vaccinations (carnets et certificats) • Dossiers médicaux importants (analyses, ordonnances, radiographies) • Carte groupe sanguin • Carte sécurité sociale • Carte mutuelle • Déclaration des revenus

AUTRES Bons de garantie : pendant leur durée • Bulletin de salaire : jusqu'à liquidation de la retraite • Contrat d'entretien et factures de voiture : jusqu'à la revente • Contrat de bail : 5 ans après résiliation • Contrat de travail : 2 ans après sa résiliation • Devis : jusqu'à l'établissement de la facture • Dossiers scolaires : pendant la durée des études • Quittance redevance audiovisuelle : 3 ans



TOUTES LES BONNES ADRESSES

SERVICES D'URGENCE

POMPIERS Centre de secours chaussée St-Vincent
78580 Maule : 01 34 75 07 21

EAU Lyonnaise des Eaux 42, av. du Président Wilson
78230 Le Pecq : 01 30 15 33 00 Agence de Poissy :
01 39 22 26 00 Permanence : 01 30 15 34 56
N° Azur (24h/24) : 08 10 379 379

GENDARMERIE 35, Bd Paul Barré 78580 Maule
01 30 90 80 28. Horaires d'ouverture : du lundi au
samedi 8h30/12h et 15h/19h30 dimanches et jours
fériés 9h/12h et 15h/18h

ÉLECTRICITÉ - E.D.F. 74, rue Aristide Briand
78130 Les Mureaux 08 10 62 73 37
N° Azur : 08 10 33 30 95.
Raccordement : ERDF - ARÉ Ile-de-France Ouest :
08 10 69 16 51 erdf-are-versailles@erdfdistribution.fr
46, Bd St-Antoine - 78150 Le Chesnay

SANTÉ

Aubergenville - CHP Montgardé : 01 30 95 52 00
Poissy/St-Germain - CH Intercommunal : 01 39 27 40 50
Mantes-la-Jolie - CH François Quesnay : 01 34 97 40 00
Education Nationale Handiscol : 08 10 55 55 01
Ministère de la Santé : 08 10 51 51 51

BAZEMONT (78580)

Infirmières : Girard Valérie et Nué Marie :
01 30 90 82 09
Stéphanie Hohwiller (Morainvilliers) :
06 30 84 77 05

Ostéopathe : Bertrand Touraine, 6 rue du bel Air :
06 23 76 57 66

Thérapeute Energéticienne Psycho praticienne :
Fanny Zanardelli : 06 32 08 03 78

Accompagnement Energétique : Frédérique Barbier :
01 30 90 99 52

AUBERGENVILLE

Laboratoire d'analyses médicales

SAMU : 15
POLICE SECOURS : 17
POMPIERS : 18
TOUTES URGENCES : 112
CANICULE INFO : 08 21 22 23 00

Kinésithérapeutes

Mottin Vincent : 01 30 95 70 91
 Pilorge Dominique : 01 30 95 70 9
 Pilorge-Montangerand : 01 30 95 70 91
 Van Caenegem Eric : 01 30 90 34 74
 Couteleau Marie-Danielle : 01 30 95 70 91
 Mantangerand Thierry : 01 30 95 70 91
Centre hospitalier privé Montgardé Service radiologie 32 rue de Montgardé : 01 30 90 58 60
Pharmacies
 CC d'Acosta : 01 30 95 75 04
 Hoareau 2 bd de la République : 01 30 90 22 00
 De la Croix Gatée 4 rue du 8 Mai : 01 30 91 03 61
 Centrale 6 rue Gaston Jouillerat : 01 30 91 10 60

EPONE (78680)

Laboratoire d'analyses médicales
 15, avenue de la Gare : 01 30 95 47 52

MAULE (78580)

Laboratoire d'analyses médicales
 6, place de la Mairie : 01 30 90 96 64
Médecins généralistes, cabinet médical :
 Hélène Bonnaud-Poras, François Bonnaud) :
 01 30 90 80 12
 Richetta Philippe : 01 30 90 80 74
Médecin du sport
 Fordos Yves : 01 34 75 12 88
Médecin Ophtalmologue
 Jacquier Marie-Thérèse : 01 30 90 74 51
Cabinet Dentaire
 Allemand Philippe, Le Flahec-Allemand Emilienne,
 Adina Buliga, Jean-Jacques Colin : 8 rue du Ponceau -
 01 30 90 80 96
Masseurs - Kinésithérapeutes - Ostéopathes
 Coudart Gilles : 01 30 90 87 47
 Desobeau Celia : 01 30 90 87 47
 Francoz Mathieur : 01 30 90 87 47
 Prezeau Philippe : 01 30 90 87 47
 Mme Isabelle Gicquel-Longchamp : 01 30 90 49 86
 ou 06 15 05 96 85
 M. Marc Mayaud ostéopathe : 01 30 90 49 81
 ou 06 03 96 80 87

Clinique Montgardé : 01 30 95 96 96
Médecins généralistes
 Cahoreau Roger : 01 30 90 24 69
 SCM HIPPOCRATE : 01 30 90 33 33
 Centre Commercial d'Acosta
 Benazet Philippe : 01 30 91 19 49
Médecins Dentistes
 Emilie Hirsbein : 01 30 95 80 84
 Coulaud Marie-José : 01 30 95 81 86
 Schmitt Benjamin : 01 30 95 80 84
Médecin Gynécologue
 Aglan Azza : 01 30 90 31 13
Médecin Pédiatre
 Dr Boutémy Anne : 01 30 90 33 33
Médecin Psychiatre
 Schueremans J.-C : 01 30 90 33 33
Consultations Médico-Psychologiques Infantiles :
 01 30 95 50 89
Médecins ORL oto-rhino-laryngologie
 Clinique Montgardé : Sancho Eva : 01 30 95 10 11
 Assadian Fariborz : 01 30 95 38 32

ADRESSES UTILES

Mme Emmanuelle Lutun ostéopathe : 01 30 90 87 30
M. Eric Longchamp et M. Didier Giroux : 01 30 90 49 85 06 14 74 53 13

M. Alban Girene : 06 82 33 48 25

Mme Sophie Sarraf : 01 30 90 82 44

Mme Hélène Moreau ostéopathe : 06 99 69 62 82

Pharmacies

Du Marché 31 Place du Général De Gaulle :
01 30 90 70 18

De la Place 11 Place du Général De Gaulle :
01 30 90 70 20

Infirmières

Moreau Bénédicte et Guy : 01 30 90 83 64

Chebli D.: 01 30 90 73 91

Mégnassan Valérie - Nicolas Angèle et Prigent Aline :
01 30 90 62 56

Julie Constantino : 01 30 90 70 54

Les Ambulances du Lac Chaussée

St Vincent : 01 34 75 82 40 ou 06 76 71 17

MEZIERES-SUR-SEINE (78970)

Cabinet Médical de Généralistes

2 r Deux Frères Laporte : 01 30 91 02 70

Cabinet Médical de Spécialistes

Dermatologue, Ophtalmologue, Gynécologue,

Cardiologue : 01 30 91 02 60

Cabinet de radiologie et imagerie médicale :

Boone et Ladarré : 01 30 90 04 97

Laboratoire d'Analyses Médicales

15 avenue Gare : 01 30 95 47 52

Cabinet Dentaire

Leconte, Gillot, Carre, Lefebvre, Raffa, Daouphars,
Dardel-Brullé 2 rue des Frères Laporte : 01 30 91 02 80

Pharmacie

Nicolai 117 rue Nationale : 01 30 95 61 36

TRANSPORTS

TRAINS SNCF

Aubergenville : 01 30 95 70 90

Maule : 01 30 90 80 34

TAXIS

Allo Taxi Bazemont /Maule

4 bis rue du Manoir 78580 Bazemont

06 80 95 59 51 ou 01 30 90 66 22

BUS

Véolia 4-6 rue de la Chamoiserie 78920

Transdev : 14 et 51 Horaires : www.transdev-idf.com

Express A14 à prendre à Orgeval renseignements

horaires : www.stile-a14.com

Ecquevilly 01 30 90 43 00

CULTE

CULTE CATHOLIQUE

L'église de Bazemont est rattachée au secteur pastoral
de la Vallée de la Mauldre. Presbytère de Maule 19 rue
St Vincent : 01 30 90 81 26

Courriel : secteur-val-mauldre@wanadoo.fr

Pour connaître les horaires :

valdemauldre-catholique-yvelines.ccf.fr

ADMINISTRATION DÉPARTEMENT DES YVELINES

Votre arrondissement : Saint Germain en Laye

Députée : Bruno Millienne

Votre canton : Aubergenville

Conseillers départementaux :

Pauline Winocour-Lefèvre, Laurent Richard

Le canton regroupe les communes de Aulnay sur
Mauldre, Bazemont, Bouafle, Ecquevilly, Flins-
Sur- Seine, Herbeville, Mareil-sur Mauldre, Maule,
Montainville, Nezel

Allo Service Public : 39 39 www.service-public.fr

Préfecture des Yvelines : 1 rue Jean Houdon 78010
Versailles : 01 39 49 78 00 - www.yvelines.pref.gouv.fr

Sous-Préfecture de St Germain en Laye :

1, rue du Panorama - www.yvelines.pref.gouv.fr

Conseil Régional d'Ile-de-France :



*Votre partenaire
sécurité*

■ **2CM SYSTEMES**

12, rue Paris 78580 Maule Tél.: 01 30 90 95 95

Fax : 01 30 90 61 21 - deuxcm@wanadoo.fr





33, rue Barbet de Jouy 75007 Paris : 01 53 85 52 16
www.cr-ile-de-france.fr

Conseil Général des Yvelines : Hôtel du Département
 2, place André Mignot 78012 Versailles Cedex :
 01 39 07 78 78 - www.cg78.fr

Trésorerie de Maule : 14 bis rue de Mareil
 01 30 90 80 62

ORDRE PUBLIC – JUSTICE

Conciliateur de Justice Mme Schnee sur
 rendez-vous au 06 68 89 38 22

3ème jeudi du mois en mairie d'Aulnay

Gendarmerie 35 Boulevard Paul Barré 78580 Maule
 01 30 90 80 28

Bureau de Police 8 rue des quarante sous 78410
 Aubergenville - 01 30 95 17 50

Commissariat 26 avenue Félix Faure 78130 Les
 Mureaux - 01 34 92 49 00

Tribunal d'Instance 89 avenue Maurice Berteaux
 78300 Poissy - 01 39 65 05 35

Palais de Justice, Tribunal de Grande Instance
 5 place André Mignot 78000 Versailles - 01 39 07 39 07

Tribunal de Commerce 1 place André Mignot 78000
 Versailles - 01 39 07 16 40

LE TRAVAIL - LES FINANCES

Chambre de Commerce et d'Industrie

21 avenue de Paris 78000 Versailles - 01 30 84 78 78

Chambre des Métiers

19 avenue Général Mangin 78000 Versailles
 01 39 43 43 43

**Direction Départementale de l'Agriculture
 et de la Forêt des Yvelines**

3 rue Fontenay 78000 Versailles - 01 39 25 23 30

Conseil de Prud'hommes de Versailles

5 place André Mignot 78000 Versailles - 01 39 07 39 98

Pôle emploi (Regroupement ASSEDIC-ANPE)

Agence Les Mureaux 160 avenue Paul Raoult 78130
 Les Mureaux - www.pole-emploi.fr

Tél. candidat : 3949 - Tél employeur : 3995

Point Information Jeunesse Maule

Place de la Mairie 78580 Maule : 01 30 90 95 70
pij@maule.fr

Espace jeunes

Place de la Mairie : 01 30 90 41 63 et 06 87 60 23 17
 et sgressus@maule.fr

Mission Locale pour l'emploi des jeunes

51 rue du Belvedere - 78410 Aubergenville
 01 30 95 49 04



PHOTO © CLOVIS PRODUCTIONS

Mission Locale pour l'emploi des jeunes

38 av. Paul Raoult 78130 Les Mureaux - 01 30 04 11 53

Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse

(C. N. A. V.) 110 avenue de Flandre 78019 Paris.

Informations retraite ou paiements

N° à tarif spécial : 0 821 10 12 14

Association pour le développement de l'emploi dans la vallée de la Mauldre (A.D.E.V.M)

Permanence à la bibliothèque de Bazemont le 1er jeudi du mois. Olivier Leprêtre : 01 30 90 86 25

mail : point-emploi.adevm@wanadoo.fr.

Mission Locale des Mureaux Jeunes 16 à 25 ans

38 avenue Paul Raoult 78130 Les Mureaux

01 30 91 21 50 - www.ml-lesmureaux.com

Trésorerie de Maule

14 bis rue de Mareil 78580 Maule - 01 30 90 80 62

Centre des Impôts des Mureaux

44 rue des Pierrelays 78310 Les Mureaux

01 30 91 31 00

LES SERVICES SOCIAUX

Centre de Sécurité Sociale CRAM Ile de France

78410 Aubergenville. Tél.: 3646. Service social

01 30 90 53 13

ALLO TAXI

Pour tous vos déplacements

Possibilité facturation
fin de mois
Agrée CPAM



BAZEMONT - MAULE

01 30 90 66 22 - 06 80 95 59 51

S.A.R.L. GARAGE SAULNIER

AGENT PEUGEOT



PEUGEOT

Rue au Loup 78580 Les Alluets-le-Roi
Tél.: 01 39 75 58 01 - garage@thierrysaulnier.fr

AGENCE IMMOBILIÈRE

17, PLACE CHARLES DE GAULLE 78580 MAULE

01 34 75 15 15



*Laissez éclore
vos projets...*

ACHAT, VENTE, LOCATION, ESTIMATION GRATUITE

mac.immo@orange.fr

www.mac-immobilier-maule.fr

ADRESSES UTILES

Sécurité Sociale C.P.A.M. des Yvelines C.S.

50 001 78718 Mantes La Jolie Cedex :
08 20 90 41 02 (0,12 € la mn) www.versailles.ameli.fr

Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse

(C. N.A.V.) 110 av. de Flandre 78019 Paris

Informations retraite ou paiements

N° à tarif spécial : 0 821 10 12 14

C.A.F. (Caisse d'Allocations Familiales)

1 rue La Fontaine 78200 Mantes La Jolie :

08 20 25 78 10 - www.yvelines.caf.fr

C.A.F. des Yvelines

2 avenue des Prés 78184 Saint Quentin en Yvelines

Cedex 9 : 08 20 25 78 10 - www.yvelines.caf.fr

CCAS BAZEMONT 01 30 90 83 14

P. M. I. et Planning Familial

Mairie d'Aubergenville : 01 30 90 29 23

A.D.M.R. (Aide à Domicile en Milieu Rural)

20 place du Général de Gaulle 78580 Maule

01 30 90 75 95

Secteur d'action Social de Montfort-Lamaury

Pôle autonomie territorial – Centre Yvelines

Du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 13h45 à 16h30

3, rue de la Chasière 78490 Méré. Le PAT est situé en

face du garage Citroën. Tél : 01 30 83 60 60

Courriel : centre-yvelines@mda.yvelines.fr

Coordination Gériatologique Locale de Seine et Mauldre / ALDS

25, avenue des Aulnes 78250 Meulan.

01 34 74 80 60 - Accueil Du lundi au vendredi

8h30-12h30 et 13h30-17h30

Coordination Handicap Local Seine

et Mauldre / MDPH

21, rue de la Ferme Quartier du Paradis 78250 Meulan.

01 30 91 30 05 - Accueil Du lundi au vendredi 8h30-

12h30 et 13h30-17h30

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Inspection académique départementale de l'éducation nationale

C C. Parly II 78154 Le Chesnay cedex : 01 39 23 60 00

- ce.ia78@ac-versailles.fr - www.ia78.ac-versailles.fr/

Ecole élémentaire et Maternelle de Bazemont

Ecole la Fraternelle 5 rue d'Aulnay : 01 30 90 97 61

Restaurant scolaire La Fraternelle

Inscription à la mairie : 01 30 90 83 14

Accueil périscolaire et Centre de loisirs

La Halte garderie les Pitchouns

Centre à vocation sociale Allée de Carnoustie

78580 Maule : 01 30 90 94 69

Collège de la Mauldre 54 rue de Mareil



Ets Elie

www.elie-paysage.fr **ESPACES VERTS PAYSAGERS**



CRÉATION ET PLANTATION D'ARBRES «ADULTES» Terrassement
✿ Préparation du sol et plantations ✿ Aménagement d'allées diverses ✿ Pose de bordures et clôtures ✿ Assainissement ou drainage ✿ Pose de gazon de placage

ENTRETIEN Entretien de gazon et massifs ✿ Traitement phytosanitaire
✿ Taille des haies et arbustes

ÉLAGAGE Abattage et dessouchage ✿ Soins des arbres ✿ Taille de formation, architecturée, de grands arbres

Plus de 30 ans d'expérience

QualiPaysage
Observatoire Français des
au DÉVELOPPEMENT des PAYSAGES

Portable : 06 08 65 12 66
6^{bis}, rue de Maule 78580 Bazemont
Tél.: 01 30 90 65 33 - Fax : 01 30 90 62 41
Mail : Elie.paysage@orange.fr

78580 Maule : 01 30 90 92 22
www.clg-mauldre-maule.ac-versailles.fr
Lycée Vincent Van-Gogh 8 rue Jules Ferry
78410 Aubergenville : 01 30 95 03 33
www.lyc-vangogh-aubergenville.ac-versailles.fr

SORTIR

BAZEMONT (78580)

Voir l'agenda des événements
sur www.bazemont.fr

AUBERGENVILLE (78410)

Cinéma Paul Grimault 1 av. de la Division Leclerc :
08 92 68 31 45 ou 01 30 90 04 19
cinema.grimault@wanadoo.fr
cinema.grimault@orange.fr

Salle de spectacles La Nacelle Rue de Montgardé
BP 60064 78410 Aubergenville : 01 30 95 37 76
www.theatredelanacelle.fr

Restaurant Le Bois Chevry 40 route Quarante Sous :
01 30 95 73 18

Restaurant Maharadja 4 route de 40 sous
01 30 22 02 73

Restaurant L'Auberge en ville rue Gaston Jouillerat
09 81 43 05 71

MANTES -LA- JOLIE (78200)

Médiathèque Georges Duhamel
Square Briussel Bourgeois : 01 34 78 81 01
contactmediatheque@mantelajolie.fr

Cinéma Méga CGR
Place Henri Dunant : 01 30 98 55 77.
Les horaires et la programmation au
0892 688 588 (0,34€/mn).

Théâtre du Mantois
28 rue Lorraine - 01 30 33 02 26
tmantois@wanadoo.fr - www.theatredumantois.org

MAULE (78580)

Cinéma «Les Deux Scènes» établissement classé
Art & Essai Place Henri Dunant : 01 34 75 08 98
Cinema.maule@wanadoo.fr

Restaurant Le Prieuré (Italien Pizza feu de bois,
Cocktail, Bar-Pub-Ambiance musicale Terrasse et
jardin) 20 rue Quincampoix - 01 30 90 80 40

Restaurant Le Palais du Maroc
9 rue Saint Vincent - 01 34 75 85 55

Restaurant La Crêperie 18 boulevard Paul Barré
01 30 90 72 27 I

Restaurant Pizzeria Presto
3 rue Saint Vincent 01 34 75 10 40

Restaurant El Barrio : 1 Rue Parisi, 78580 Maule
01 30 90 80 04



AUTO PASSION

RÉPARATIONS - RESTAURATIONS TOUTES MARQUES

Fabrice 06 13 37 15 62

28 route de Grignon 78810 Davron
Garage situé sur la D30, derrière la société Mini & Cie

LE HARAS DE PHAROS BAZEMONT

06 03 28 00 86

Une écurie familiale dans un
cadre reposant et verdoyant.
De 5 ans à 18 ans

*Sortie en compétition
et de nombreuses
animations*



www.harasdepharos.com - haraspharos@gmail.com
12, RUE DES VALBOULETS 78580 BAZEMONT



POMPES FUNÈRES ALAIN PADEL

TRANSPORT DE CORPS MARBRERIE FUNÉRAIRE CONTRAT OBSÈQUES

Chambre funéraire - Organisation complète
des obsèques - Construction, ouverture et fermeture de caveaux
Monuments et articles funéraires - Couronnes de fleurs

1^{er} bis rue du Ponceau 78580 Maule
Tél.: 01 30 90 88 67



ENTREPRENEURS D'ASSURANCES

ERWAN LETAC, AGENT GÉNÉRAL D'ASSURANCES

Pour toutes vos assurances
PERSONNELLES et **PROFESSIONNELLES**

Jennifer Izanic et Philippe Garandel, le responsable de
votre agence, vous accueillent au cœur de la ville de Maule

2 place du Général de Gaulle 78 580 Maule
Tel : 01.30.22.91.60 E-mail : agence.maule@mma.fr
N°ORIAS : 12 066 574 - www.orias.fr

ADRESSES UTILES

Restaurant Ali Baba Chaussée Saint Vincent
01 30 90 67 48

Restaurant Sushi at Home 4 place du général
de Gaulle 01 34 75 23 85

Restaurant Le Cardinal 09 51 32 97 38
22 Rue Quincampoix

Café restaurant Le Petit Quinquin
10 place de la mairie - 01 30 90 80 42

Bar des Mousset 40 boulevard Paul Barre
01 30 90 71 06

Le FLINT 9 Place du Général de Gaulle
01 30 90 76 70

POISSY (78300)

Théâtre de Poissy

Hôtel de Ville Place de la République 78300 Poissy
Renseignements et billetterie : 01 39 22 55 92
theatre@ville-poissy.fr

Cinéma C2L

Place de la République 08 92 68 00 72
(0,34€/minute) www.cinema-poissy.com

Médiathèque Christine de Pizan

31 avenue Maurice Bertaux - 01 30 65 10 65

Bibliothèque André Malraux

25 avenue de Maréchal-Lautey - 01 39 22 54 94



**RAVALEMENT
ISOLATION EXTÉRIEURE
EMBELLISSEMENT**

**La jeunesse
de vos façades
FIR**

**BIEN PLUS
QU'UN
RAVALEMENT**

Chantiers réalisés
par nos soins

01 30 54 35 28
RUE DE DAVRON 78450 CHAVENAY



**DÉPANNAGE - ENTRETIEN
CRÉATION DE SALLE DE BAIN**

06 60 37 47 64

aquaettherm@gmail.com
chemin de boissy 78121 Crespières

UNE ARCHITECTE À VOTRE ÉCOUTE



**DES PROJETS QUI VOUS
RESSEMBLENT.**
De l'avant projet à la
réalisation.
Maisons BBC/Magasins/
Combles et Extensions.

184 rue Nationale | 78970 Mézières-sur-Seine
Téléphones : 01 30 95 51 35 / 06 84 07 61 21
Courriel : contact@caa-architectes.com

www.caa-architectes.com



CAMION PIZZA

CROC' HAPPY

**TOUS LES
MERCREDIS
DE 18 À 21h**

COMMANDER AU 06 11 49 19 27



**Michelle
Coiffure**

01 30 95 75 20

Centre Commercial
d'Acosta
AUBERGENVILLE



ATELIER MENUISERIE BOEMARE

51 Bd Paul Barré - 78580 Maule

BUREAU MENUISERIE BOEMARE

200 Rue des Chênes 28260 Les Gatines Rouges

06 03 37 54 17

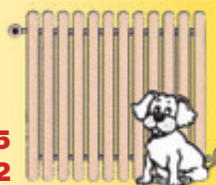
ALEXANDRE



**Chauffage, Toutes énergies
Plomberie, Dépannage,
Entretien**

19, côte de Beule - BP n°8
78580 MAULE

André, Joël



01 30 90 86 75

01 34 97 04 02

Fax : 01 34 75 87 31 alexandrejoel@orange.fr



GROSSISTE EN PEINTURE POUR PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS PARQUETS, PEINTURES, OUTILLAGE, BÉTON CIRÉ, MOQUETTES, PAPIERS PEINTS, ...

5mn de Crespières, 5mn Bazemont, 10mn de Chavenay

Service de livraison rapide sur toute l'île de France

Ouvert du lundi au vendredi NON STOP de 8h à 18h30

01.39.28.05.61

ZAC DU MOULIN CAPIGNARD - 31 RUE DES VERGERS
78580 LES ALLUETS LE ROI



**TOUT FAIRE
MATÉRIAUX**

ANSELIN MATÉRIAUX

**LIVRAISON
À DOMICILE**



RD 113 - 10 ZAC de la Vallée 789710 Mézières-sur-Seine - Tél.: 01 30 95 63 02

LE PLEIN DE PRODUITS SAINS SUR VOTRE TRAJET QUOTIDIEN

LES FERMES
DE GALLY



Passez chez nous en rentrant chez vous

Le Marché, Le Café, La Jardinerie de Gally St-Cyr-l'École

Route de Bailly (D7)
78210 Saint-Cyr-l'École
01 30 14 60 60
9h30 à 19h

Le Marché, L'Épicerie Le Café Feucherolles

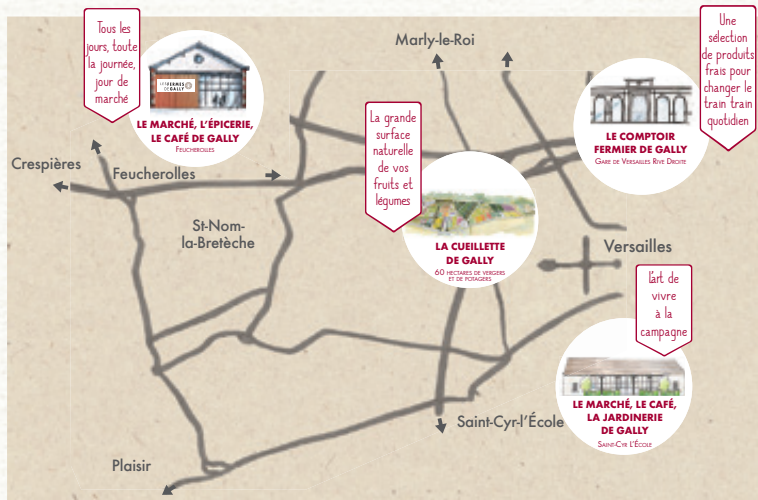
20 rue des Petits Prés
78810 Feucherolles
01 30 54 54 54
9h à 20h
Dimanche 10h à 19h

Le Comptoir Fermier de Gally Gare Versailles Rive Droite

Avant de sortir à droite
Tous les jours en libre service

La Cueillette de Gally Bailly

Route de Saint-Cyr
78870 Bailly
10h - 18h en avril, mai
9h - 19h de juin à octobre



lesfermesdegally.com

lesfermesdegally

@fermes_gally

Les Fermes de Gally



Coaching
en piscine

Centre
esthétique

Rajeunissement
visage

Amincissement

CRESPIERES

Tél.: 06 79 88 58 62

Chemin de Boissy -78121 Crespières

www.eauetforme.fr • email : eauetforme@gmail.com

**GARAGE
DU STADE**

AGENT PEUGEOT



RÉPARATIONS TOUTES MARQUES

CARROSSERIE, PEINTURE

VENTE AUTOMOBILES

5, rue de Mareil 78580 Maule - Tél.: 01 30 90 82 62

Portable : 06 16 67 12 85 - Fax : 01 30 90 99 07

garage.du.stade@wanadoo.fr - www.peugeot.com



H&M Concept

Travaux de bâtiment Second œuvre

**SPÉCIALISTE EN CRÉATION ET AMÉNAGEMENT
D'ESPACE PROFESSIONNEL**

Tél. : 09 70 91 23 12

ZA de la Maison Blanche 126, chemin de La Cavée 78630 Orgeval



PLOMBERIE



PEINTURE



CLOISONS



ÉLECTRICITÉ



SOLS



MENUISERIE